

BILAN DE COMPETENCES (SALARIE)

Public :

- ➔ Salariés, niveaux V à VII, tous secteurs

Pré-requis :

- ➔ Participation du salarié à une réunion d'information puis à un premier entretien d'analyse de la demande (sans engagement)

Objectifs pédagogiques :

- ➔ Accompagner le salarié dans le choix d'une réorientation ou d'une reconversion
- ➔ Vérifier la pertinence d'un projet de formation
- ➔ Préparer une évolution vers d'autres fonctions dans l'entreprise.

Contenu :

- ➔ Phase d'accueil et d'analyse de la demande
- ➔ Phase d'investigation :
 - ◆ analyse des expériences professionnelles et personnelles et mise en évidence des compétences transférables
 - ◆ analyse des compétences spécifiques (ex : compétences relationnelles, managériales, techniques...)
 - ◆ construction d'un projet de reconversion ou d'évolution et analyse de sa faisabilité
 - ◆ détermination d'une stratégie d'action assortie au projet privilégié
- ➔ Phase de conclusion :
 - ◆ Rédaction et exploitation du document de synthèse
 - ◆ Préparation de l'après-bilan (utilisation du document de synthèse, entraînement à l'entretien de motivation...)
 - ◆ Suivi du bilan à six mois.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ➔ Prestation individualisée (dominante entretiens et évaluations en individuel ou en groupe) et personnalisée (investigations en prise avec les besoins et la demande).
- ➔ Intervenants : consultants généralistes et spécialisés (en fonction des investigations incluses dans le bilan).
- ➔ Remarque : le bilan de compétences peut s'accompagner de prestations complémentaires nécessaires à la maturation du projet, par exemple une étude de poste.

Durée :

- ➔ 24 heures (entretiens et investigations), étalées sur 8 à 12 semaines.

Lieux de formation possibles :

- ➔ Cette prestation est mise en œuvre dans l'Espace Bilans rattaché au GRETA de Vendée.

Titre ou qualité des intervenants :

- ➔ Conseillère psychologue

Prix :

Nous consulter

13/12/2007